

LA RÉCOLTE

Date de récolte

Le rendement et surtout la qualité de la récolte augmentent avec le temps jusqu'à la période d'égrenage à partir de laquelle le rendement diminue.

Le stade de maturité est atteint lorsque les amandes présentent un aspect farineux (le contrôle se fait en sectionnant les graines à l'aide d'un coupe-ongles).

Une récolte trop hâtive est une des principales causes de germination insuffisante.



Méthode de récolte

• Fauchage-andainage

Il est réalisé à l'aide d'une faucheuse-andaineuse Vicon, munie de barres de coupe verticales d'une largeur de 3,60 m. On laisse des chaumes assez hauts pour que l'andain repose sur une assise donnant une bonne aération.

Dans ces conditions, une dessiccation naturelle intervient en 5 à 8 jours.

• Battage

Le battage se fait avec des moissonneuses-batteuses classiques à céréales munies de pick-up.

Il doit être assez lent pour éviter de détériorer les graines avec un écartement du batteur et contre-batteur réglé au maximum. Les graines sont alors stockées chez l'agriculteur-multiplicateur, soit en vrac dans des cellules, soit à plat sur une aire bétonnée et bien aérée, soit en conteneurs souples et étanches.



• *Séchage*

Lors des opérations de récolte, les techniciens de Deleplanque et Cie contrôlent l'humidité des graines.

Celle-ci ne doit jamais être supérieure à 12%. Si elle est supérieure, il faut sécher les graines dans les deux heures suivant la récolte.

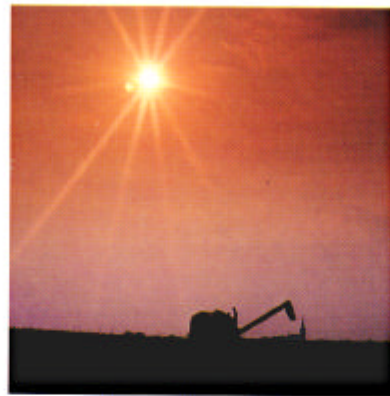
Dans ce cas, la moissonneuse-batteuse verse directement les graines dans les bennes à double fond qui sont acheminées,

pour le Val de Durance, vers les installations fixes de la station de séchage d'une coopérative située au Puy-Sainte-Réparate.

Lors du séchage, la température ne doit pas dépasser 40°C dans l'air et 35°C dans la masse (sinon risque de stérilisation des germes).

En pratique, environ 10 à 15% de la surface de multiplication nécessite cette intervention.

Après séchage, les graines doivent être reprises par l'agriculteur-multiplicateur pour être stockées.



TRAVAUX APRÈS LA RÉCOLTE

Il faut travailler le champ superficiellement et éventuellement l'arroser pour permettre la germination des semences égrenées.

Après la levée, un passage d'outil à disques ou à dents permet de détruire les premières plantules et de favoriser la germination des graines encore présentes sur le sol. L'opération peut être répétée plusieurs fois si les conditions agro-climatiques le permettent. Dans tous les cas, il faut éviter d'enfouir profondément les semences égrenées car elles pourraient être remontées en surface et donner des repousses plusieurs années après, lors de la mise en place d'une nouvelle culture de porte-graine. Les agriculteurs-multiplicateurs sont tenus de détruire les repousses se trouvant dans les anciennes parcelles de porte-graine ou sur les chemins d'exploitation et pouvant compromettre la pureté de leur production. Les techniciens Deleplanque ont une cartographie précise de ces parcelles depuis 1979 et assurent une surveillance étroite de ces endroits ainsi que des bordures de route et de canaux, en collaboration avec les agriculteurs-multiplicateurs.

LE PRÉ-NETTOYAGE



Deleplanque a installé tant à Lierville en Beauce, qu'à la Loubière (Manosque) en Provence, une chaîne de pré-nettoyage des semences et un laboratoire d'analyse de qualité. L'objectif est de livrer un produit répondant aux normes contractuelles, présentant notamment un taux de déchets inférieur à 10%.

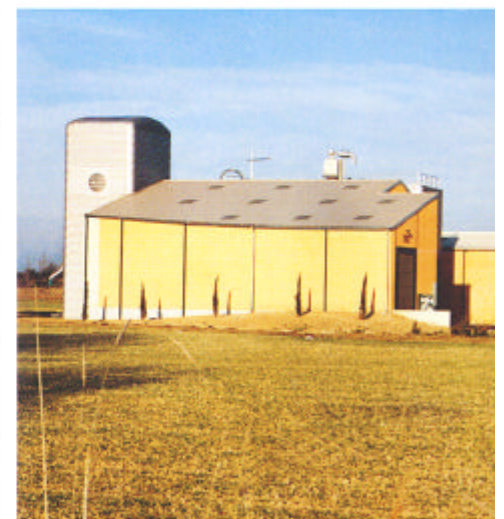
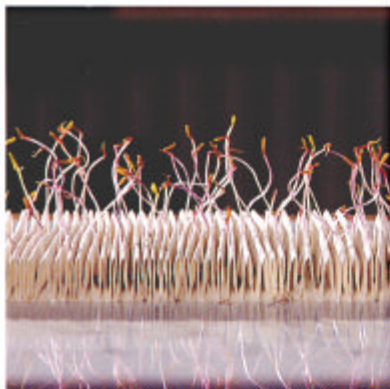
Toutes les semences récoltées passent dans la station de pré-nettoyage où elles subissent un premier triage.

- Séparateur-nettoyeur : tamis vibrants à mailles rondes ou longues permettant d'éliminer tulots, croûtons, poussières et graines hors calibre.

- Hart Carter : tamis cylindriques à mailles longues éliminant les pollinisateurs (multigermes).

- Rouleaux à alvéoles permettant d'enlever les tulots.

- Tables densimétriques : triage par densité permettant d'éliminer les graines vides et trop légères ainsi que déchets lourds dans chaque calibre.





Le pré-nettoyage est surveillé par des techniciens qui effectuent des contrôles sur des échantillons pris au cours des différentes phases de ce triage.

Deux laboratoires bien équipés, situés en Beauce et à Manosque, leur permettent de mesurer les critères suivants:

- pureté,
- humidité,
- monogermie,
- pourcentage de graines vides par radiographie,
- poids de mille graines,
- ploïdie: nombre de chromosomes,
- faculté germinative,
- germination amande.

Après ce pré-nettoyage, les semences sont expédiées en sacs, en conteneurs carton ou en vrac chez le sélectionneur qui termine le triage et la préparation des semences.



RÉSULTATS

À titre indicatif, voici quelques chiffres concernant la récolte ; ces chiffres sont des moyennes par rapport auxquelles les résultats réels individuels sont très fluctuants :

- **récolte brute à l'hectare :**

sortie moissonneuse-batteuse :

50 q/ha,

- **triage à la Loubière (Manosque) :**

40% de déchets,

sortie station la Loubière :

25 à 30 q/ha,

- **triage chez le sélectionneur :**

20% de déchets,

soit une quantité payable

d'environ 24 q/ha

pour l'agriculteur-multiplicateur.

C'est sur cette quantité résiduelle

que le sélectionneur va travailler

et exploiter industriellement le lot :

à ce niveau, un rendement

de l'ordre de 30% peut être

considéré correct. La quantité

de semences commerciales

produites à l'hectare varie

de 200 à 1000 unités/ha ;

le record atteint est supérieur

à 2000 unités/ha.

Ces résultats, très variables,

sont bien entendu liés à la faculté

germinative des semences.